



25ème Réunion Consultative du Pré-Sommet sur l'intégration du genre à l'Union africaine

20 – 23 janvier 2015, Addis-Abeba, Ethiopie

NOTE CONCEPTUELLE DU GIMAC Version courte

La Campagne « Le Genre: Mon Agenda » (GIMAC) est un des plus grands réseaux d'organisations de femmes africaines de la société civile, avec plus de 55 organisations et partenaires ayant pour objectif la promotion de l'égalité femmes-hommes et les droits de la femme. Le GIMAC organise des réunions consultatives biannuelles sur les droits et les priorités des femmes africaines, en marge du sommet des Chefs d'Etat de l'Union africaine, afin d'assurer le suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration solennelles sur l'égalité entre les genre en Afrique (DSEGA).

Les membres du GIMAC utilisent ces réunions consultatives afin d'examiner les questions liées aux thèmes du sommet de l'Union africaine, ainsi que pour développer des stratégie de plaidoyer pour une intégration du genre et une autonomisation des femmes efficaces et appropriées, aux niveaux national, régional et international.

Le GIMAC a été créé en 2005, un an après l'adoption par l'Union africaine de la DSEGA, pour créer un espace pour le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration par la société civile. La DSEGA est un mécanisme de l'Union africaine qui renseigne sur la situation des droits des femmes et qui promeut la parité de genre à tous les niveaux, ainsi que l'intégration du genre dans l'Union africaine, les pays membres et dans les Commissions Economiques Régionales.

25 réunions consultatives du GIMAC ont déjà été organisées, autour des six thèmes des articles de la DSEGA, à savoir les droits de l'homme, la gouvernance, la paix et la sécurité, l'autonomisation économique, l'éducation et la santé.

Le GIMAC utilise des processus locaux, fait du plaidoyer au niveau des communautés et de la diplomatie de haut niveau afin d'assurer la promotion de l'égalité femmes-hommes, la protection des femmes et leur accès à des positions de leadership dans l'UA et dans les Etats membres, comme articulé dans la Déclaration solennelle.

L'année 2015 représentera un tournant pour la Campagne « Le Genre : Mon Agenda » (GIMAC) et une opportunité unique pour renforcer les engagements envers les droits des femmes africaines, l'égalité femmes-hommes, l'autonomisation des femmes et le développement inclusif. L'année 2015 marque la Décennie de la femme africaine (2010-2020), le vingtième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing (Beijing +20), le quinzième anniversaire de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi que la fin des délibérations du programme de développement post-2015.

Dans ce contexte, le GIMAC organise sa 25^{ème} réunion consultative sous le thème « L'Autonomisation des femmes et le développement pour la concrétisation de l'Agenda 2063 de l'Afrique – Quel changement souhaitons-nous voir ? » pour réfléchir sur les progrès, ce qui n'a pas été atteint et les questions émergentes, ainsi que pour revoir la mise en œuvre et les engagements existants au niveau des membres de l'UA par rapport aux droits des femmes, à la santé, l'éducation, la gouvernance, l'autonomisation économique des femmes, la paix et la sécurité, l'agriculture et le changement climatique.

Le GIMAC est suivi d'une réunion des parties prenantes, organisée conjointement par la Commission de l'Union africaine, sous la direction de sa Présidente, S.E. Dr. Nkosazana Dlamini Zuma, et par le GIMAC. Cette consultation réunit les ministres africains du genre et de la femme, les organisations de la société civile, les commissions économiques régionales et d'autres parties intéressées, pour trouver une stratégie sur « l'Année de l'autonomisation des femmes et du développement pour la concrétisation de l'Agenda 2063 de l'Afrique. »

Les objectifs de la 25^{ème} session du GIMAC incluent :

Plaider pour que :

- L'adoption de l'agenda 2063 reflète pleinement les droits et les enjeux des femmes africaines.
- Les Etats membres mettent en œuvre les recommandations de la société civile sur la Déclaration et le Programme d'action de Beijing.
- Le nouveau programme de développement post-2015 mette pleinement en œuvre l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes.
- Une mise en œuvre concrète de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité en accord avec l'engagement de l'Union africaine à « Faire taire les armes à feu » d'ici 2020.
- Le développement d'une feuille de route pour la mise en œuvre de l'Index de la Déclaration solennelle.

Les principaux résultats attendus pour la 25^{ème} réunion du GIMAC sont les suivants:

- Les recommandations du GIMAC sur les droits, les enjeux et les problématiques des femmes pour l'intégration du genre dans l'Agenda 2063 sont incluses dans le document final du Sommet de l'UA.
- L'existence d'une stratégie pour renforcer la position africaine sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes lors des consultations sur les 20 ans de la Déclaration et le Programme d'Action de Beijing, le programme pour le développement post-2015 ainsi que sur la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies.
- Obtenir un consensus pour l'utilisation de l'Index de la Déclaration solennelle pour surveiller la mise en œuvre de la Déclaration solennelle pour l'égalité de genre en Afrique.
- Renforcer le développement de partenariat et de réseaux entre les membres du GIMAC pour demander aux Etats de mettre en œuvre les recommandations du GIMAC tout au long de l'année.